

C.R.P.E. 2017 – FRANÇAIS –

Eléments pour le rapport de jury

1- Résultats chiffrés comparés

Comparaison des moyennes des trois dernières années :

	2016/2017	2015/2016	2014/2015
PUBLIC	21.27	18.88	20.03
PRIVE	20.43	20.09	20.19
3^{ème} concours	19.44	14.80	12.63

Nombre de copies inférieures à la moyenne en 2016/2017 :

	Nombre total de copies	Nombres de copies < moyenne	Nombres de copies > moyenne
PUBLIC	455	239 <i>Soit 52,5%</i>	216
PRIVE	64	35 <i>Soit 54,7 %</i>	29
3^{ème} concours	48	25 <i>Soit 52%</i>	23

Distribution des notes

	Distribution des notes	% de copies éliminées	% de copies ayant perdu les 5 points d'orthographe
PUBLIC	2.75 à 37	3 % (14 copies)	2.4 % (11 copies)
PRIVE	11.25 à 33	0 %	7.8 % (5 copies)
3^{ème} concours	4.5 à 34	6,2 % (3 copies)	22.9 % (11 copies)

Moyennes comparées pour chaque partie de l'épreuve

	Moyenne partie 1 (textes) /11	Moyenne partie 2 (étude de la langue) /11	Moyenne partie 3 (didactique) /13	Moyenne correction langue /5
PUBLIC <i>Rappel 2015/2016</i>	5.64 5.86	6.87 4.91	6.36 5.41	2.54 2.77
PRIVE <i>Rappel 2015/2016</i>	4.88 6.54	7.07 4.81	5.49 5.44	2.98 3.43
3^{ème} concours <i>Rappel 2015/2016</i>	6.03 4.87	5.69 3.88	5.92 3.71	2.03 2.35

2 – Analyse de l'épreuve de français CRPE 2017

Remarque générale sur le sujet :

Le sujet était, cette année, particulièrement long à traiter en raison de la densité du corpus de textes littéraires et exigeants, du nombre d'exercices sur la langue, de la richesse des supports d'enseignement à analyser.

Il ressort de la correction des copies que la grande majorité des candidats a su remarquablement gérer le temps de l'épreuve en ne négligeant aucune partie.

Question relative aux textes proposés :

On évalue dans cette première partie la capacité des candidats à lire et comprendre des textes, à dégager les enjeux du corpus et à développer une argumentation qui réponde à la question posée.

Les candidats connaissent les modalités de l'exercice : ils ont souvent confronté les textes dans une perspective claire et adaptée au traitement de la question et ont évité l'écueil d'un catalogue de remarques.

Le sujet proposé cette année pouvait se prêter à une autre approche. Certains candidats ont examiné les textes successivement et fait émerger des traits caractéristiques en lien avec la problématique. A la différence des années précédentes où l'on exigeait une mise en résonance des textes, on a accepté cette présentation pour peu qu'elle permette de mobiliser les textes de manière cohérente et pertinente dans un développement organisé et équilibré.

Les textes réunis cette année avaient une dimension très fortement littéraire, alors que les attentes de cette épreuve ne sont pas d'ordre littéraire. De fait, les candidats n'ont pas pris en compte cette dimension (tout juste ont-ils recherché quelques champs lexicaux) et l'on n'a que très rarement valorisé des références culturelles.

On peut dès lors s'interroger sur le choix de rapprocher de façon très artificielle des *morceaux d'anthologie*. Les textes n'ont pas été écrits dans la perspective envisagée par les concepteurs du sujet, qui réduisent leur portée et les qualités d'écriture ont été occultées par les candidats.

Connaissance de la langue :

La question ayant trait au vocabulaire impliquait d'avoir bien compris le contexte du texte de Racine, ce qui n'était pas particulièrement difficile : les candidats ont ainsi su procéder aux substitutions demandées.

La question qui portait à la fois sur les formes et les fonctions des pronoms personnels nous a paru fastidieuse : elle a mobilisé l'attention des candidats soucieux de fournir un relevé exhaustif (23 pronoms !), alors que celui-ci n'était pas demandé explicitement (l'accent était mis sur un classement). Les correcteurs ont surtout veillé au repérage des différentes formes et fonctions des pronoms personnels en sanctionnant les erreurs de grammaire manifestes qui traduisaient une méconnaissance du fonctionnement de la langue.

L'analyse en orthographe relevait de la maîtrise de fondamentaux. Cette question a été assez bien réussie.

Les candidats ont identifié correctement les temps des formes verbales conjuguées mais la plupart d'entre eux n'ont pas analysé la valeur de ces temps.

Analyse de supports d'enseignement :

Cette partie de l'épreuve a été maîtrisée par les candidats qui ont souvent livré des observations fines et éclairantes sur la séquence, le corpus de ressources, les sélections opérées et les compétences travaillées.

Appelés à formuler un jugement personnel sur les choix d'exploitation des documents et les propositions d'activités que fait le professeur, quelques candidats s'en sont tenus prudemment aux aspects positifs sans oser critiquer la préparation de l'enseignant.

La production de l'élève a été judicieusement valorisée par le repérage et l'appréciation des compétences mises en œuvre.

On conseille aux candidats de lire, avant de commencer, toutes les questions et de lire attentivement les consignes afin de cibler les réponses. Certains éviteraient ainsi de réitérer des développements ou de diluer leur propos dans l'ensemble de la copie.